Tél.: (819) 326-5624 Fax.: (819) 326-7065



Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs, Val-des-Lacs, (Québec) JOT 2P0

ORDRE DU JOUR SÉANCE DU CONSEIL 23 JANVIER 2023 À 18H30

Lien zoom pour la séance en direct :

https://us02web.zoom.us/j/89852873383?pwd=UzFTRkRCZFVNUEx0UndCeGJZc3JaQT09

Mot de bienvenue du maire Période de question sur l'ordre du jour Adoption de l'ordre du jour

Correspondance

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

- 1.1.1 Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2022
- 1.1.2 Adoption du procès-verbal de la 1^{ère} séance extraordinaire du 16 décembre 2022
- 1.1.3 Adoption du procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du 16 décembre 2022
- 1.2 Dépôt du rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle
- 1.3 Adoption de la politique d'acquisition de terrains municipaux
- 1.4 Autorisation d'aller en appel d'offres pour : -
 - Camion 6 roues motrices avec Benne 4 saisons et équipement de déneigement
 - Benne basculante
 - Achat de tables à pique-nique
 - Achat d'une voiture pour le service de l'urbanisme
 - Lignage de rues
 - Fauchage des chemins
 - Sable abrasif
 - Afficheur de vitesse

2 Ressources financières

- 2.1 Rapport des déboursés de décembre 2022
- 2.2 Autorisation du 2^e décompte pour les travaux de la phase 2 chemin Val-des-Lacs
- 2.3 Modification de la résolution 08-01-2021 Directive des frais remboursables lors des déplacements
- 2.4 Autorisation du dépôt de la demande de subvention au PRABAM

3 Ressources humaines

4 Réseau routier

- 4.1 Octroi de contrat pour les lampadaires avec Énergère
- 4.2 Demande au MTQ pour le remplacement de la pancarte annonçant le chemin du Lac-Joseph

5. Sécurité publique

- 5.1 Demande au MTQ et à la ville de Sainte-Agathe-des-Monts pour modifier la configuration de l'intersection du chemin Val-des-Lacs et la route 329
- 5.2 Demande au MTQ d'installer un radar de vitesse sur le chemin Val-des-Lacs

6. Gestion du territoire

- **6.1** Adoption du règlement final numéro 367-22-01 modifiant le règlement de zonage numéro 367-02 afin d'y intégrer le groupe « établissements à caractère érotique » à la classe 1 des usages commerciaux en usage conditionnel, et modifiant le règlement 427-12 relatif aux usages conditionnels afin d'y spécifier les critères d'évaluation
- **6.2** Autorisation de changement de nom d'un segment de la montée Brien
- **6.3** Adoption du règlement 417-23-01 modifiant le règlement 417-10 concernant la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques (carrière et sablière)
- **6.4** Octroi de contrat pour la collecte de données pour carrières et sablières

7. Hygiène du milieu

7.1 Adoption d'un budget supplémentaire pour la RITL

8. Service à la collectivité

8.1 Plan directeur pour le Lac Quenouille

Période de questions Levée de l'assemblée